



Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Assemblée générale du 11/03/2021

Projet de Procès-verbal à approuver par l'AG de 2022

Présents

Commenté [BK1]: À compléter/corriger

DE SMET	Emilie	ALTEO asbl
LONOBILE	Gaetano	ALTEO asb
LEMAUR		ALTEO asb
DABEUX	Thomas	INCLUSION
MARLIERE	Gisèle	ASPH asbl
PAULUS	Maï	ASPH asbl
DESCHEPPER	Mélanie	ASPH asbl
GYSELINCK	Pierre	KVG vzw
BORRE	Ingrid	KVG vzw
SIDAROW	Jelle	KVG vzw
	Thibauld	Les Briques du GAMP
YALCIN	Melis	VFG
DEMARTIN	Stéphanie	Œuvre fédérale Les Amis des Aveugles
STEVENS	Helga	Doof Vlaanderen
	Marilou	CAWaB

Procurations

Commenté [BK2]: À compléter/corriger

MAGIS	Michel	LIGUE BRAILLE	À ASPH



Excusés

Commenté [BK3]: À compléter/corriger

MESSAOUDI	Ouïam	ASPH
LONOBILE	Gaetano	ALTEO
TREMOUROUX	Marc	ALTEO
BURNOTTE	Jocelyne	AP ³
HARMEL	Justine	AP ³
BOURDEAUDUCQ	Christine	AP ³
ANGILLIS	Victor	Nationale Belgische Multiple Sclerose Liga vzw – Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques
TIHON-DECOKELE	Christiane	Nationale Belgische Multiple Sclerose Liga vzw – Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques
BORRE	Ingrid	KVG vzw
KEMPEN	Marc	KVG vzw
WILLEKENS	Sophie	KVG vzw
VAN BAEL	Lief	KVG vzw
VERMEEREN	Henk	KVG vzw
DEGRYSE	Elisabeth	LCM-ANMC
DEROITTE	Elise	LCM-ANMC
DUBOIS	Marc	LCM-ANMC
HELLEMANS	Bertout	LCM-ANMC
JACQUINET	Serge	LCM-ANMC
JADIN	Noémie	LCM-ANMC
JANSSENS	Iris	LCM-ANMC
TOURNE	Johan	LCM-ANMC
VAN DE WAEL	Martine	LCM-ANMC
VAN KETS	Katrien	LCM-ANMC
BALATE	Eric	Œuvre fédérale Les Amis des Aveugles
ENGELLEN	Marieken	UNMS/NVMS
DESCHAMPS	Yvan	UNMS/NVMS

Absents

Commenté [BK4]: À compléter/corriger

FINDERS-BINJE	Patrick	AHVH asbl-vzw
DE SMET	Herman	AHVH asbl-vzw
VERHAEGEN	Patrick	ALTEO asbl
RUTJES	Bernadette	ANAHM asbl – NVHVG vzw
SPARENBERG	Nathalie	ATINGO
SNOECK	Vincent	ATINGO
PICRON	Frankie	FFSB
SPODEN	Doris	Kleines Forum
JADIN	Noémie	LCM-ANMC
VAN DE WALLE	Martine	LCM-ANMC



VAN KETS	Katrien	LCM-ANMC
HELLEMANS	Bertout	LCM-ANMC
DEGRYSE	Elisabeth	LCM-ANMC
DEROITTE	Elise	LCM-ANMC
JANSSENS	Iris	LCM-ANMC
DU BOIS	Marc	LCM-ANMC
TOURNE	Johan	LCM-ANMC
JACQUINET	Serge	LCM-ANMC
CANNELLA	Laetitia	Le Silex
CLAEYS	Catherine	Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw
MAGIS	Michel	Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw
BEUSAERT	Christine	Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw
GERYL	Maaïke	UNMS/NVMS
DEBBAUT	Peter	UNMS/NVMS
HUSDEN	Yolande	UNMS/NVMS
ROMBAUTS	Jokke	UNMS/NVMS
POLLENTIER	Leen	UNMS/NVMS
WILMET	Eric	UNMS/NVSM
HUSDEN	Yolande	UNMS/NVMS
BEYERS	Sophie	VFG
YALCIN	Melis	VFG
VERWIMP	Kris	VFG
NIESTEN	Reinhart	VFG

Secrétariat : Véronique Duchenne, Khadija Bensalah, Marjorie Berlanger, Olivier Magritte.

La réunion se déroule virtuellement sur l'application Zoom vu les circonstances de la pandémie Covid19.

Le Président, Pierre Gyselincx, constate que le quorum est atteint : 13 organisations membres sont présentes ou valablement représentées. Il déclare l'Assemblée générale ouverte. Il remercie les présents et signale les excusés. Il invite chaque participant à se présenter.

Commenté [BK5]: À vérifier

Avant d'aborder l'Ordre du jour, le Président donne la parole à Khadija Bensalah du secrétariat pour les modalités pratiques à suivre durant la réunion.

A. Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire (13h00 – 14h45) :

1. Approbation du PV de l'AG du 12/03/2020

Pierre Gyselincx : vu qu'il n'y a pas de remarque, le PV est approuvé.

2. Membres : affiliations et désaffiliations 2021

Pierre Gyselincx : il n'y a pas eu de démission, ni de candidature.



3. Présentation du Rapport d'activité 2020

→ Document 03-Rapport d'activité 2020

Gisèle Marlière remercie les membres du Conseil d'administration (CA) et du secrétariat pour le travail accompli ; particulièrement pour le secrétariat car il s'agit d'un travail long et lourd. Elle présente le rapport d'activité et parcourt le rapport d'activité avec des explications pour chaque point. Elle conclut par le fait que le BDF travaille beaucoup, qu'il est question d'un travail passionnant et de nouveau remercie le secrétariat car il travaille dans l'urgence à chaque fois.

Daniel Antoine : sur la pandémie, y-a-t-il eu des questions sur la vaccination ? Car des personnes ont des maladies qui ne sont pas compatibles avec ces vaccinations. Est-on certain que ces personnes ne vont pas se faire fiche si elles ne se font pas vacciner ? C'est-à-dire qu'elles pourraient être exclues de la société.

Gisèle Marlière : le 1^{er} principe invoqué par toutes les autorités est que la vaccination est libre. Le médecin traitant est le premier contact qui a le meilleur ou les meilleurs interlocuteurs pour dire que la situation de son patient n'est pas possible pour recevoir le vaccin. Le CSNPH et le BDF se sont fort appesantis sur l'enjeu de l'accès aux soins et principalement sur l'accès aux soins intensifs. Nous sommes partis d'un point de vue très largement soutenus par les personnes en situation de handicap (PSH) : le handicap ne peut pas être un motif de rejet des admissions. Le handicap n'est pas à ce titre-là, significatif d'une priorité, seules les comorbidités peuvent être amenées à être pris en considération des publics prioritaires. Au sujet du passeport vaccinal, les responsables politiques ne veulent pas l'imposer et ne veulent pas en faire un outil d'exclusion et de discrimination.

4. Approbation du Rapport d'activité 2020

Pierre Gyselinck met le point au vote : le rapport est approuvé.

5. Présentation des comptes 2020

→ Document 05 ASBL Bilan interne 2020

Emilie De Smet : EDS présente les comptes. Elle s'excuse pour l'envoi tardif des documents qui sont disponibles maintenant.

6. Présentation du rapport du commissaire aux comptes 2020

→ Document 06 Rapport commissaire aux comptes

Emilie De Smet présente le rapport du commissaire aux comptes en place de Monsieur Philippart qui excusé pour la réunion.

7. Approbation des comptes 2019



Pierre Gyselincx met les points aux votes : les comptes et le rapport du Commissaire vérificateur aux comptes sont approuvés.

8. Décharge du Commissaire aux comptes

La décharge est acceptée.

9. Décharge des Administrateurs

La décharge est acceptée.

10. Présentation du plan d'action 2021

→ Document 10 Plan d'action 2021

Gisèle Marlière fait la présentation à la place de Veerle Van Den Eende qui est excusée.

Gaetano Lonobile : je n'ai pas entendu si un suivi est prévu par le BDF pour le dispositif de la Scan car qui est contesté par beaucoup de personnes.

Gisèle Marlière : on le suit par intermédiaire vu que c'est un dossier belgo-belge. C'est le CSNPH qui s'en occupe, qui a interpellé la Ministre Lalieux qui compte interpellier les communes. UNIA ne remet pas en cause formellement le fait que les PSH doivent s'inscrire dans les communes. Le CSNPH lui a tranché formellement sur cette question, il n'y est pas favorable. Le BDF suit ce dossier, s'il devait y avoir une transposition au niveau européen ou international.

Gaetano Lonobile : la Régie Communale Autonome de Charleroi voudrait supprimer tous les abonnements des PSH et doubler les emplacements pour les PSH afin d'éviter les fraudes. Je vais suivre de près cet exemple et éventuellement pouvoir l'étendre à d'autres communes.

Gisèle Marlière demande à Monsieur Lonobile de transmettre toutes les informations à ce sujet au BDF qui ira vers le CSNPH pour suite voulue.

11. Présentation des prévisions budgétaires 2021

→ Document 11 Prévisions budgétaires 2021

Emilie De Smet présente les prévisions budgétaires de 2021.

12. Approbation du plan d'action 2021

Pierre Gyselincx met le point au vote : approuvé.

13. Approbation des prévisions budgétaires 2021

Pierre Gyselincx met le point au vote : approuvé.

14. Divers

Pas de divers.



B. Partie informative (14h45 – 16h15) :

- Stratégie européenne du handicap 2021-2030, éléments de satisfaction, points décevants, perspectives d'action... le point avec l'European Disability Forum (EDF)
 - Thomas Dabeux : promouvoir la participation et la qualité de vie des PSH et soutenir la CRPD à l'échelle européenne. Trois grands thèmes retenus :
 1. Droits dans l'union : 2 projets particuliers
 - EDC en 2023,
 - Garantir la participation aux PSH au processus électoral 2023 plus inclusif
 2. Autonomie : favoriser l'autonomie de vie et les choix des PSH
 3. Non-discrimination et l'égalité des chances : accès à la justice, au sport, à la santé et à l'emploi.
- Intervenante : Ann Sofie Leenknecht (EDF).

→ Document B-Presentation EDF

Ann Sofie Leenknecht présente l'analyse par EDF de la nouvelle stratégie européenne du handicap 2021-2030. Un powerpoint est projeté durant la réunion et disponible en annexe de ce rapport.

Helga Stevens remercie Ann Sofie pour la présentation de la stratégie européenne. Sur les élections, on souhaitait établir un guide mais ici la date butoir serait 2023. Mais il me semble que les élections n'auraient lieu qu'en 2024 ?

Ann Sofie Leenknecht confirme que c'est surtout un guide pour les états membres pour que les élections européennes de 2024 soient rendues accessibles.

Daniel Antoine n'entend pas parler du Parlement européen dans cette stratégie. Quel sera son rôle pour que la stratégie soit applicable partout ?

Ann Sofie Leenknecht rappelle que la stratégie est un document de la Commission européenne, une proposition de la Commission qui implique le Parlement. EDF devra analyser le rôle du Parlement européen.

Thomas Dabeux demande quel budget sera mis en place pour la mise en œuvre de la stratégie.

Ann Sofie Leenknecht répond qu'il y aura sûrement des fonds prévus en lien avec les actions prévues dans la stratégie mais il n'y a pas en principe un budget spécifique pour la stratégie.



Helga Stevens se demande quels sont les résultats de la précédente stratégie ; est-ce que la Commission veut réellement prendre des initiatives et les réaliser finalement dans le futur ? Elle craint que beaucoup d'états membres soient bloqués à cause de l'impact budgétaire.

Ann Sofie Leenknecht répond que cette stratégie est basée sur la précédente stratégie (2010-2020). Une consultation en 2019 a eu lieu à laquelle EDF a participé. EDF va continuer son analyse de la stratégie. Mais EDF est un peu déçu par le fait que la stratégie reprend surtout des initiatives qui sont déjà en cours comme la proposition de la directive de traitement égalitaire qui existe depuis déjà 13 ans. On ne parle pas des alternatives proposées pour éviter la discrimination aux PSH par exemple. Malheureusement, la vraie raison est qu'il y a un blocage politique.

Gisèle Marlière évoque la carte de mobilité et les échanges qui ont eu lieu avec d'autres pays. L'enjeu de cette carte était de disposer d'une carte qui atteste, de leur handicap car ils n'ont pas d'autre chose. Notre préoccupation est que si on veut lier cette carte à tous les dispositifs qui existent dans chaque état, elle craint qu'ils ne vont pas vouloir y adhérer. L'objectif de la carte est d'être reconnue dans tous les pays et qu'elle atteste du handicap : il y aura une discussion sur les critères de reconnaissance qui pourrait alors bloquer l'élargissement de la carte.

Ann Sofie Leenknecht répond que cet élargissement demandera beaucoup de travail et beaucoup de discussions.

Helga Stevens rappelle qu'il y a la carte "EDC" quelle est la vision d'EDF à son sujet ? Nous souhaitons une accessibilité véritable qu'au lieu d'avoir des ristournes sur les tickets d'entrée mais plutôt avoir une assistance pour les sourds par exemple.

Ann Sofie Leenknecht répond que la carte de mobilité sera transformée en carte pour PSH. Le but est d'avoir une reconnaissance immédiate et automatique avec cette carte de mobilité.

Helga Stevens comprend le raisonnement d'EDF mais avec son expérience elle pense que la reconnaissance automatique est un point sensible car il y a une question de souveraineté nationale car c'est lié à la sécurité sociale. Il faut que dans tous les paiements il y ait une formule accélérée entre les pays.

Fin de l'AG : [????]

Commenté [BK6]: Pas noté